

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 228

Artikel: Télévision : un manque certain d'agressivité
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027699>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA SUISSE ET LE DÉVELOPPEMENT DU TIERS MONDE

Solidarité ou rentabilité

En 1971, le montant total des capitaux privés suisses investis dans le tiers monde s'est élevé à 836,9 millions de francs (1970 : 435,5), soit 361,8 millions de crédits à l'exportation (1970 : 96,0), 270,1 millions d'investissements directs (1970 : 238,9) et 250 millions d'emprunts contractés par des pays en voie de développement sur le marché suisse des capitaux (1970 : 100,6).

Les arguments des industriels

Des chiffres impressionnantes, au moins en regard de l'aide publique suisse qui culmine, en 1971, à quelque 113 millions (coopération au développement et crédits : 82,0 — aide alimentaire et humanitaire : 34,9), en regard aussi des prestations des œuvres d'entraide privées qui atteignent, toujours pour l'an dernier, 58,3 millions.

L'« ampleur » des investissements directs est soulignée périodiquement par les milieux industriels qui font largement état des retombées bénéfiques de ces placements : amélioration de la balance des paiements des pays en voie de développement, transfert efficace de la technologie moderne, naissance d'une main-d'œuvre locale et réduction du chômage. Ce n'est pas l'avis d'un groupe d'assistants de l'Université de Saint-Gall pour les sciences économiques et sociales qui a étudié la question (à paraître aux éditions Schultess Polygraphischer Verlag, de R. Büchi et K. Matter, « Schweiz - Dritte Welt. Solidarität oder Rentabilität », Zurich 1973).

Contestation brutale

La mise en question des thèses officielles par les universitaires saint-gallois est pour le moins brutale. Voici un certain nombre des thèses qu'ils développent et qui méritent d'autant plus d'attention que l'Université de Saint-Gall n'est pas parti-

culièrement réputée pour ses prises de position contre l'establishment économique et financier : A. Un flux de capitaux suisses vers le tiers monde ? Il est en réalité bien moindre que ne l'indiquent les statistiques : celles-ci comprennent au chapitre des investissements directs les bénéfices réinvestis sur place d'une part, tandis que, d'autre part, les bénéfices transférés en Suisse sont le plus souvent passés sous silence. Des calculs, même prudents, permettent de conclure que la somme des capitaux provenant du tiers monde et rentrant en Suisse dépasse celle qui sort de Suisse en direction du tiers monde.

L'impuissance des filiales

B. Aide à l'exportation des produits du tiers monde par le soutien de leur production ? En fait, la grande majorité des firmes étrangères « fabrique des biens dont la grande masse de la population des pays en voie de développement n'a pas encore besoin ». D'autre part, « les filiales

implantées dans le tiers monde ne peuvent exporter que de façon limitée, pour ne pas concurrencer la maison mère sur le marché mondial ».

Concurrence mortelle

C. Création de nouveaux postes de travail et formation d'une main-d'œuvre locale ? Parlons plutôt d'une concurrence mortelle à l'artisanat local ! « La plupart des investissements étrangers s'appliquent à des méthodes de production qui nécessitent beaucoup de capitaux, mais relativement peu de main-d'œuvre (importation d'une technologie propre aux pays industrialisés où la main-d'œuvre est très chère).

D. Aide au développement et à l'épanouissement social des pays du tiers monde ? Outre que les capitaux vont de préférence à des pays dont les dirigeants sont connus plutôt pour leurs capacités de maintien de l'ordre que pour leur ambition de participer à une meilleure répartition des richesses, les investissements en question contribuent à creuser le fossé entre riches (qui reçoivent les crédits de préférence) et pauvres, entre les villes (déjà souvent tentaculaires dans ces régions) et les campagnes (déjà désertées).

Télévision : un manque certain d'agressivité

Le schéma est devenu quasi traditionnel : prenez une personnalité et offrez-lui une bonne heure d'antenne ; à chaque fois ou presque, du moins lorsqu'il s'agit d'un personnage officiel, c'est un monologue ronronnant, entrecoupé de questions anodines. Un somnifère inoffensif.

Renaud Barde, le représentant du patronat genevois, celui que certains appellent le huitième conseiller d'Etat du canton, n'a pas failli à cette tradition. Le sourire assuré et tranquille, il nous a déballé son discours sur le patron idéal, le bon ouvrier, les commissions d'experts où l'on détermine avec sagesse l'intérêt général.

Il y eut pourtant un grincement. Lorsque l'invité se permit d'accuser la TV : elle donnerait une image peu favorable du patronat, qui d'ailleurs n'aurait guère l'occasion de s'exprimer devant les caméras. Les deux journalistes réagirent séchement avec des exemples précis : en fait, ce sont les patrons suisses qui se dérobent aux invitations de la Télévision.

Il fallut donc attendre que les gens de la maison se sentent pris à partie pour les voir réagir. L'agressivité est une vertu trop rare à la Télévision romande.